

[03-11]

## RÉSOLUTION DE L'ICCAT SUR LES TORTUES MARINES

*ETANT DONNÉ QUE* certaines Parties ont déjà transmis, au SCRS, des données relatives aux tortues marines capturées de forme accidentelle ;

*NOTANT* la nécessité d'améliorer la collecte de données scientifiques concernant toutes les sources de mortalité pour les populations de tortues marines, y compris mais sans s'y limiter, les données des pêcheries de la zone de la Convention ;

*CONSCIENTE* du fait qu'à la 24<sup>ème</sup> Session du Comité des Pêches de la FAO, qui s'est tenue en mars 2001, certains membres ont préconisé que la FAO devrait prendre l'initiative de la question de la gestion et de la conservation des tortues marines, compte tenu de la nécessité d'une approche holistique ;

### LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE DÉCIDE:

1. D'encourager les Parties contractantes, les Parties, Entités ou Entités de pêche non-contractantes coopérantes à collecter et à soumettre au SCRS toute l'information dont elles disposent sur les interactions avec les tortues marines dans les pêcheries de l'ICCAT, y compris les prises accidentelles et les autres impacts sur les tortues marines dans la zone de la Convention, tels que la détérioration des sites de nidification et l'absorption de débris marins.
2. D'encourager la remise à l'eau de tortues marines capturées vivantes de forme accidentelle et de partager toute l'information disponible, telle que les mesures techniques visant à réduire les captures accidentelles de tortues et à assurer une manipulation soigneuse de toutes les tortues relâchées, afin d'améliorer leur survie ;
3. De se pencher, par le biais de l'organe approprié de l'ICCAT, sur le développement de méthodes de collecte et de soumission des données pour les tortues marines capturées de forme accidentelle dans les pêcheries de thonidés et d'espèces apparentées;
4. De soutenir les efforts déployés par la FAO en vue de la gestion et de la conservation des tortues marines, par le biais d'une approche holistique.